

ECOLE EN
DANGER

Parents, on vous parle d’école de la confiance, de drapeaux…

**…Ce qu’on ne vous dit pas…**

**À L’ÉCOLE :**

Article 4 bis : Obligation pour les communes de financer la scolarisation des élèves dans le privé dès l'âge de 3 ans**.**

Le financement de l’École publique et laïque sera donc diminué de fait.

Article 6 : Regroupement des petites écoles avec le collège

Plus qu’**un seul établissement scolaire** **de la maternelle à la 3ème**, dirigé par le principal du collège, assisté d’un directeur adjoint en charge de toutes les écoles primaires rattachées au collège. **Les actuels directeurs d’école disparaîtraient** et le collège deviendrait le seul interlocuteur des familles.

Cela conduira à une extinction des écoles de moins de 4 classes (534 écoles sur 862 dans l’Oise) par des fusions et des regroupements, avec de lourdes conséquences pour les élèves et les communes (transport, matériel, moyens humains…)

Article 14 : création d'un vivier de remplaçants à bas coût et non-formés

Recrutement d'étudiants dès la Licence 2 à qui pourront être confiées des missions d'enseignement en responsabilité de classe !

**Lundi 25 mars 2019 : Journée « école-collège-lycée morts »**

En signe de protestation à cette loi, nous invitons les parents à ne pas scolariser les enfants ce jour-là !

 **DANS LE SECONDAIRE : COLLÈGE ET LYCÉE**

* Au lycée, réduction des spécialités à choisir dès la seconde.
* Un Bac en contrôle continu avec moins d’options
* Et 2650 suppressions de postes pour des élèves de plus en plus nombreux !

***Nous, enseignant∙es, nous nous battons pour exiger des conditions d’apprentissage décentes pour nos élèves et la réussite de tous !***

***Rejoignez-nous en interpelant vos élu∙es (sénateur∙trices, député∙es, maires) mais aussi les parents d’élèves élu∙es au conseil d’école et en participant aux différentes manifestations en cours dans les écoles/établissements, en participant à nos côtés à la grève générale du 19 mars, à la manifestation du 30 mars, à la journée « écoles-collège-lycée morts » du 25 mars.***

***LUNDI 25 MARS, SOYONS NOMBREUX A SUIVRE LA JOURNEE « ECOLE-COLLEGE-LYCEE MORTS », NE METTONS PAS NOS ENFANTS A L’ECOLE.***



ECOLE EN
DANGER

Parents, on vous parle d’école de la confiance, de drapeaux…

**…Ce qu’on ne vous dit pas…**

**À L’ÉCOLE :**

Article 4 bis : Obligation pour les communes de financer la scolarisation des élèves dans le privé dès l'âge de 3 ans**.**

Le financement de l’École publique et laïque sera donc diminué de fait.

Article 6 : Regroupement des petites écoles avec le collège

Plus qu’**un seul établissement scolaire** **de la maternelle à la 3ème**, dirigé par le principal du collège, assisté d’un directeur adjoint en charge de toutes les écoles primaires rattachées au collège. **Les actuels directeurs d’école disparaîtraient** et le collège deviendrait le seul interlocuteur des familles.

Cela conduira à une extinction des écoles de moins de 4 classes (534 écoles sur 862 dans l’Oise) par des fusions et des regroupements, avec de lourdes conséquences pour les élèves et les communes (transport, matériel, moyens humains…)

Article 14 : création d'un vivier de remplaçants à bas coût et non-formés

Recrutement d'étudiants dès la Licence 2 à qui pourront être confiées des missions d'enseignement en responsabilité de classe !

**Lundi 25 mars 2019 : Journée « école – collège-lycée morts »**

En signe de protestation à cette loi, nous invitons les parents à ne pas scolariser les enfants ce jour-là !

 **DANS LE SECONDAIRE : COLLÈGE ET LYCÉE**

* Au lycée, réduction des spécialités à choisir dès la seconde.
* Un Bac en contrôle continu avec moins d’options
* Et 2650 suppressions de postes pour des élèves de plus en plus nombreux !

***Nous, enseignant∙es, nous nous battons pour exiger des conditions d’apprentissage décentes pour nos élèves et la réussite de tous !***

***Rejoignez-nous en interpelant vos élu∙es (sénateur∙trices, député∙es, maires) mais aussi les parents d’élèves élu∙es au conseil d’école et en participant aux différentes manifestations en cours dans les écoles/établissements, en participant à nos côtés à la grève générale du 19 mars, à la manifestation du 30 mars, à la journée « écoles-collège-lycée morts » du 25 mars.***

***LUNDI 25 MARS, SOYONS NOMBREUX A SUIVRE LA JOURNEE « ECOLE-COLLEGE-LYCEE MORTS », NE METTONS PAS NOS ENFANTS A L’ECOLE.***